



[Télécharger sous pdf](#) | [s'abonner gratuitement](#) | [Numéros précédents](#) disponible en [espagnol](#), en [portugais](#) et en [anglais](#)

## MOUVEMENT MONDIAL POUR LES FORÊTS TROPICALES

### Bulletin Mensuel - Numéro 187 - Février 2013

#### NOTRE OPINION

- **8 mars : les femmes qui défendent la forêt**

#### DES FEMMES QUI RÉSISTENT

- **Le féminisme au sein des luttes populaires**  
*Lors du Sommet des Peuples qui a eu lieu au Chili en janvier dernier, le féminisme a mis en évidence son identité paysanne et populaire et adopté une position favorable à un projet politique, antipatriarcal et anticapitaliste, solidaire avec les luttes des différents acteurs et organisations populaires.*
- **Marche Mondiale des Femmes : pour le féminisme, le capitalisme ne trouve pas d'écho. Nous poursuivons la lutte contre les déserts verts et contre la marchandisation de la vie !**  
*La lutte féministe du 8 mars est aussi contre la marchandisation de la nature. La Marche Mondiale des Femmes continue de dénoncer l'expansion des déserts verts au Brésil, et en particulier à Rio Grande do Sul, car, bien qu'on le présente comme une transition vers l'économie verte, il s'agit d'une fausse solution écologique : c'est un processus de marchandisation qui offre une possibilité économique à un système en crise.*
- **Les femmes libériennes touchées par l'expansion des plantations de palmiers à huile de Sime Darby**  
*Sime Darby est arrivée et elle s'est emparée des fermes et des forêts. La souveraineté alimentaire a disparu et les femmes ont perdu leur source de revenus, qui leur donnait de l'autonomie et dont elles étaient fières.*
- **Philippines : la militarisation en faveur des mines porte atteinte aux femmes indigènes**  
*Les Défenseurs des droits des femmes indigènes sont à la tête de la lutte contre l'industrie minière destructrice dans toutes les communautés du pays, et ils ont été la cible de la militarisation.*
- **Lettre ouverte du Réseau de Femmes latino-américaines aux gouvernements et mouvements sociaux**  
*À l'occasion de la Journée internationale de la Femme, le Réseau latino-américain des femmes défenseurs des droits sociaux et environnementaux a adressé une lettre ouverte aux*

gouvernements et aux mouvements sociaux latino-américains.

## LES COMMUNAUTÉS ET LES FORÊTS

- **Nigeria : un tribunal néerlandais condamne Shell... mais la justice doit aller au-delà !**  
*Un tribunal néerlandais a décidé que la transnationale anglo-néerlandaise Shell est responsable d'avoir pollué le delta du Niger, avec de graves conséquences pour la vie des habitants d'Ikot Ada Udo, village de l'État d'Akwa Ibom.*
- **Inde : Posco frappe à nouveau**  
*Une nouvelle attaque de POSCO contre les villages de Govindpur et de Nuagaon, en Orissa, fait de nombreuses victimes et détruit les moyens d'existence de la population.*

## LES COMMUNAUTÉS ET LA MONOCULTURE D'ARBRES

- **Nigeria : un écologiste est menacé pour s'être attaqué aux plantations de palmiers à huile de Wilmar**  
*Un tribunal néerlandais a décidé que la transnationale anglo-néerlandaise Shell est responsable d'avoir pollué le delta du Niger, avec de graves conséquences pour la vie des habitants d'Ikot Ada Udo, village de l'État d'Akwa Ibom.*
- **Gabon : un nouveau rapport met en garde sur les conséquences de la prolifération des plantations industrielles de palmiers à huile et d'hévéas**  
*L'ONG gabonaise Brainforest a mené, en collaboration avec FERN et WRM, une étude qui donne l'alerte sur les effets des plantations industrielles de palmiers à huile et d'hévéas au Gabon. Le gouvernement a annoncé en 2012 qu'il aspire à faire du Gabon le principal producteur d'huile de palme d'Afrique. Le présent article, basé sur l'étude mentionnée, fournit des renseignements sur les entreprises concernées, sur leurs projets et sur les effets déjà constatés, et alerte sur les impacts à venir.*
- **Liberia : action contre l'expansion des plantations de Sime Darby et de Golden Veroleum**  
*Trois ONG libériennes ont lancé une campagne pour exiger des entreprises Sime Darby et Golden Veroleum qu'elles respectent les droits de l'homme, qu'elles renégocient leurs contrats et qu'elles protègent les moyens d'existence de la population rurale pauvre.*

## LES GENS SE METTENT À L'OEUVRE

- **Cambodge : action contre l'appropriation de terres**
- **Mozambique : action en défense du droit des paysans à l'alimentation**
- **Brésil : première rencontre nationale du Mouvement des femmes paysannes**

## RECOMMANDATIONS

- **"Crime environnemental : sur la piste de l'huile de palme"**

---

## NOTRE OPINION

### **- 8 mars : les femmes qui défendent la forêt**

Le prochain 8 mars, journée internationale de la femme, il faudra célébrer les progrès que les femmes ont accomplis dans la reconquête de leurs droits, mais ce sera aussi une journée de lutte, pour dénoncer les nombreux abus auxquels les femmes sont encore soumises dans le monde entier.

Dans cet éditorial nous souhaitons rendre un hommage très spécial aux femmes qui luttent chaque jour pour les forêts tropicales d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine, pour ces forêts qui, pour elles, ne sont pas de simples terres mais des territoires qui jouent un rôle fondamental dans leur vie sociale, économique, culturelle et spirituelle. La défense des territoires et des forêts vise les intérêts économiques qui considèrent que les forêts ne servent qu'à produire des bénéfices rapides, par exemple grâce à l'extraction de bois de prix. Ces intérêts détruisent la forêt, même lorsque la loi l'interdit. À beaucoup d'endroits, les réactions violentes sont violentes.

Laísa Santos, une habitante de la forêt amazonienne du Brésil, est en train de vivre cela dans sa propre chair. Elle vit dans la première réserve « extractiviste » créée en 1997 dans l'État de Pará. Depuis, le groupe de familles qui habite la forêt a subi des invasions d'éleveurs, d'exploitants forestiers et de producteurs de charbon. Laísa, qui est menacée de mort pour sa défense de la forêt, a demandé de l'aide au programme du gouvernement fédéral brésilien de protection des défenseurs des droits de l'homme, mais sa demande a été refusée en première instance. La preuve que les menaces sont sérieuses est que la sœur de Laísa, Maria do Espírito Santo, et son beau-frère, José Cláudio Ribeiro, ont été assassinés en mai 2011. Ils défendaient la même cause. En hommage de leur lutte, ils ont reçu un prix de l'ONU à titre posthume.

Laísa est enseignante dans l'école locale et elle fait partie du Groupe de Travailleuses artisanales extractivistes, qui fabrique des produits phytocosmétiques et phytothérapeutiques avec de l'huile d'andiroba (*Carapa guianensis*). Laísa fait un travail de sensibilisation sur les activités d'extraction, sur la manière d'utiliser la forêt sans la détruire. Les menaces ont changé radicalement sa vie : elle a perdu sa liberté.

Dans tous les pays où il y a des forêts tropicales, en Amérique latine, en Afrique et en Asie, on trouve des femmes comme Laísa, qui luttent pour améliorer la vie de leurs familles et de leurs communautés, en défendant toujours les forêts. Laísa et sa communauté luttent contre les exploitants de bois et contre les éleveurs qui envahissent la communauté ; à d'autres endroits, les communautés luttent contre les entreprises minières, contre la monoculture à grande échelle, contre les entreprises pétrolières, gazières et hydroélectriques, qui détruisent les forêts et violent les droits des peuples qui en dépendent et qui en ont toujours pris soin.

Nous vous appelons à appuyer et à défendre la lutte de ces communautés et, en

particulier, à soutenir les femmes qui défendent les forêts. Nous exigeons des gouvernements des pays qui ont des forêts tropicales qu'ils reconnaissent les droits de leurs populations, y compris les droits des femmes, et qu'ils protègent tous ceux qui sont menacés ou poursuivis pour cette raison.

Nous vous demandons tout particulièrement de signer la pétition publiée en ligne sur <http://www.peticaopublica.com.br/?pi=P2012N20715> pour préserver la vie de Laísa.

[index](#)

---

## DES FEMMES QUI RÉSISTENT

### - Le féminisme au sein des luttes populaires

Le Sommet des Peuples a eu lieu dans la capitale du Chili du 25 au 27 janvier, parallèlement au Sommet des gouvernements de l'Union européenne et des pays membres de la Communauté d'États latino-américains et caribéens (CELAC).

Pour la justice sociale, la solidarité internationale et la souveraineté des peuples, les organisations sociales, syndicales et politiques se sont organisées pour que, à côté des réunions officielles, puissent être entendues les revendications et les propositions des peuples mobilisés d'Amérique latine et de la région européenne touchés par les politiques d'austérité par lesquelles les secteurs qui ont provoqué l'actuelle crise économique et financière mondiale, et se sont enrichis grâce à elle, prétendent maintenant leur en faire payer le coût et leur imposent un énorme recul démocratique et social.

La rencontre a permis aussi aux organisations sociales d'articuler et de construire des alternatives, en ce moment historique qui « requiert une réponse unitaire de nos peuples et une solution qui soit radicalement différente du maintien et du renforcement du modèle néolibéral actuel ».

Au moment de mettre en question les diverses dimensions de la crise et le système inéquitable et déprédateur d'exploitation des ressources, d'exiger la justice sociale et un modèle alternatif qui garantisse pleinement les droits politiques et démocratiques, ainsi que les droits économiques, sociaux, culturels et environnementaux, la voix des femmes s'est fait entendre. Parmi les organisations qui ont convoqué le sommet figurent l'Association nationale de femmes rurales et indigènes (ANAMURI), la Marche mondiale des femmes – Chili et la Marche mondiale des femmes – International, les Femmes pour le Mexique et la Plateforme nationale pour les droits des femmes équatoriennes. Y ont participé aussi la Coordination nationale des organisations de femmes travailleuses rurales et indigènes (CONAMURI) du Paraguay, le Réseau latino-américain des femmes qui transforment l'économie (REMTE), et la Fédération nationale des femmes paysannes, artisanes, indigènes et salariées du Pérou (FEMUCARINAP).

Dans le cadre du Sommet, les représentants de mouvements féministes, d'organisations écologistes, de mouvements paysans et indigènes ont discuté de la

situation du mouvement féministe face aux processus d'intégration économique, et de la construction d'un féminisme à l'identité bien établie. Elisabeth Peredo, du Réseau latino-américain des femmes qui transforment l'économie (REMTE), a dit qu'une des préoccupations centrales est la continuité des processus de résistance et de construction entrepris par les mouvements sociaux. Dans le cas des luttes féministes, malgré les progrès constatés les chiffres concernant la violence et la discrimination restent alarmants, ce qui montre qu'il faut « travailler davantage aux plans idéologique, culturel et subjectif ». Elle a réaffirmé le besoin de réflexions qui aboutissent à de nouveaux paradigmes, à partir de notions généralement ignorées, comme l'économie des soins ou la surcharge de travail que supportent les femmes dans tout le continent (voir Radio Mundo Real, <http://www.radiomundoreal.fm/Mujeres-al-volante>).

Au cours d'une interview de Radio Mundo Real (<http://www.radiomundoreal.fm/Por-un-proyecto-popular-en-America>), la dirigeante d'ANAMURI et de la Coordination latino-américaine d'organisations paysannes (CLOC – La Vía Campesina), Francisca Rodríguez (« Pancha ») a déclaré que cette nouvelle rencontre des peuples au Chili « est pleine de force et d'espoir ; nous pensons en tirer des leçons très solides qui renforceront la construction de mouvements ». « Nous sommes en train de discuter de questions fondamentales, comme l'éducation, la santé, le logement, le travail, le Bien Vivre et les droits de la Terre-mère, contre la marchandisation de la nature et de la vie ; tout cela implique de parler des peuples indigènes, de leurs cosmovisions, mais aussi du problème de la souveraineté alimentaire que La Vía Campesina a mis sur le tapis et que beaucoup d'autres, hommes et femmes, reprennent aujourd'hui », a-t-elle ajouté.

D'après Pancha, pour continuer d'avancer il est nécessaire de passer de la convergence à des alliances plus solides et visibles, qui fraient le chemin aux propositions en cours d'élaboration. « Il faut mettre ensemble les initiatives de chaque secteur pour construire un pont important vers un projet populaire en Amérique latine, qui serve à orienter et à clarifier les contenus », a-t-elle estimé. Dans ce sens, elle a mentionné l'Alliance pour la souveraineté alimentaire en Amérique latine et aux Caraïbes, « qui doit être axée sur la souveraineté alimentaire et sur la terre » ; ce processus aboutira en avril, en Colombie, à la constitution de l'Alliance continentale pour la souveraineté alimentaire et pour la terre.

La dirigeante d'ANAMURI et de CLOC a souligné que la formation d'alliances et l'unification de femmes de la campagne et de la ville et de femmes indigènes est en train de progresser : « Je pense que nous sommes en train de construire un féminisme paysan et populaire basé sur notre identité, et que cela aussi va représenter un pas en avant », a-t-elle conclu.

Dans sa déclaration finale (<http://cumbrechile2013.org/declaracion-cumbre-de-los-pueblos-santiago-de-chile/>), le Sommet des Peuples affirme « le besoin de jeter les bases d'un nouveau modèle de société qui modifie la logique et les coordonnées actuelles, politiques, économiques, sociales et culturelles, dans toutes les nations du continent, et d'unifier les luttes des acteurs et des organisations du secteur populaire ». Pour atteindre ces objectifs, la déclaration propose que le féminisme « adopte une position favorable à un projet politique antipatriarcal et anticapitaliste », et dit que, pour « accompagner la lutte pour la souveraineté de nos territoires d'Amérique latine, il faut

lutter pour le respect de la souveraineté de notre corps en tant que territoire propre aux femmes ».

La nécessité d'unifier les luttes est la consigne du moment : « Nous ne pouvons pas diviser les organisations auxquelles nous appartenons ; œuvrer pour un projet tout en respectant la diversité est le principal défi qui se pose à nous au moment de créer une possibilité réelle de pouvoir populaire. Il faut se débarrasser d'urgence du sectarisme qui fragmente, qui divise et qui empêche l'unification du secteur populaire. Face au pouvoir du bloc dominant, seules l'unité et la solidarité de nos peuples nous donneront la force nécessaire pour atteindre nos objectifs les plus élevés et pour vaincre ».

[index](#)

---

**- Marche Mondiale des Femmes : pour le féminisme, le capitalisme ne trouve pas d'écho. Nous poursuivons la lutte contre les déserts verts et contre la marchandisation de la vie !**

(Photo : Cíntia Barenho/CEA)

Le 8 mars, jour international de lutte des femmes, est de nouveau là. À cette date, nous, les femmes féministes, nous luttons aussi contre la marchandisation de la nature. Cette marchandisation s'accélère en raison de l'expansion des déserts verts, que l'on présente comme une transition vers l'économie verte. Ce processus est basé sur de fausses solutions écologiques pour un système en crise mais, en fait, il a pour but de créer des opportunités économiques pour intégrer la nature au marché.

L'expansion des déserts verts n'est pas nouvelle mais elle s'est accélérée ces dernières années, surtout grâce aux politiques des pays qu'on appelle développés, qui interdisent les usines et les activités polluantes sur leurs territoires. Ils interdisent ces activités mais non la consommation de leurs produits. Ainsi, les entreprises cherchent d'autres territoires favorables pour installer ou élargir leurs activités industrielles polluantes, et elles ont choisi, entre autres, l'Amérique du Sud.

Au Brésil, les entreprises papetières sont en train d'étendre leurs déserts verts d'eucalyptus dans plusieurs régions. En particulier dans les États de Bahia, Espírito Santo, Maranhão, Mato Grosso do Sul, Piauí, Río Grande do Sul (RS), elles s'emparent des territoires et en expulsent les peuples indigènes, les descendants d'esclaves, les paysans et les paysannes.

À l'heure actuelle il y a à RS une superficie de plus de 500 000 hectares plantés d'arbres exotiques en régime de monoculture et, d'après les projections, les plantations de pins, d'eucalyptus et d'acacias atteindraient près d'un million d'hectares avant 2015. Ces projets, qui transformeront le biome dénommé Pampa en d'immenses massifs d'eucalyptus, incluent l'installation d'usines de pâte à papier.

Cependant, par suite de l'aggravation de la crise économique mondiale et grâce à la lutte et à la résistance locales systématiques, les investissements dans le secteur de

la pâte et du papier ont diminué à RS. Les entreprises qui, jusque-là, insistaient sur l'importance du développement de RS et sur leurs bonnes intentions, montrent maintenant leur véritable visage.

Les investisseurs retournent sur scène à RS. L'actuelle offensive papetière est celle de l'entreprise chilienne CMPC (Compañía Manufacturera de Papeles y Cartones) qui, à Rio Grande do Sul, s'appelle Celulose Riograndense. Elle a annoncé l'achat de 100 000 hectares de plantations d'eucalyptus et l'élargissement de l'usine de pâte de Guaíba, avec des fonds publics de la Banque nationale de développement économique et social (BNDES). L'annonce a été applaudie par des parlementaires, par les médias (qui ont des engagements avec leurs annonceurs) et par le gouvernement de l'État.

Des chiffres et des nombres sont mentionnés avec enthousiasme, mais rien n'est précisé sur le processus d'obtention du permis environnemental ni sur la réalisation du Zonage environnemental pour les activités de sylviculture (ZAS).

*Nous, les femmes, nous disons non au capitalisme vert !*

Ce court résumé est essentiel pour avoir au moins une petite idée du problème auquel nous devons faire face. La fluidité du capital est grande, et la fluidité de la transmutation du marché est grande aussi. L'arrivée de Celulose Riograndense n'est pas un fait nouveau, ce n'est qu'une nouvelle étape du processus de marchandisation du territoire de RS.

À nous, les femmes, nous est systématiquement refusée la possibilité de planifier et de prévoir le développement local parce que le système capitaliste, qui est patriarcal, nie aux femmes la capacité de décider de leur propre vie, de leur souveraineté alimentaire, énergétique et territoriale. Le domaine public est aux hommes ; pour les femmes, il ne reste que le domaine privé.

Pourtant, à RS les femmes paysannes et féministes sont les protagonistes d'une lutte et une résistance systématiques contre l'expansion des déserts verts. Cette résistance a ébranlé l'agro-industrie qui, jusque-là, avait considéré qu'à RS elle trouverait des conditions favorables pour se développer pleinement. Face à cette nouvelle offensive, nous devons dire non au capitalisme vert dénommé, à tort, économie verte.

L'économie verte est le moyen que le système capitaliste néolibéral a trouvé pour mercantiliser la vie. Malgré l'échec de la tentative de l'imposer à Rio+20 comme « le programme » de la prochaine période, les gouvernements et les entreprises continuent de travailler à cette supercherie (voir le rapport le plus récent de l'Organisation internationale du travail).

Dans le cas des déserts verts, la supercherie consiste à dire que la préservation des forêts permet d'éviter l'expansion des « forêts plantées ». Une fausse définition de forêt est utilisée pour dissimuler qu'il s'agit de plantations industrielles d'arbres exotiques destinés à être transformés surtout en pâte à papier.

Au lieu d'imposer des règles pour limiter les dégâts écologiques, ou d'introduire des changements dans le modèle actuel de production et de consommation, l'économie

verte emprunte la voie de la compensation et de la marchandisation. La compensation présuppose que, a priori, une activité polluante peut avoir lieu, à condition que l'État reçoive une indemnisation financière. La marchandisation renforce ce principe et rend indispensable de fixer un prix à la nature, à partir de l'idée seules les choses qu'on peut vendre ou acheter ont de la valeur. Cela veut dire qu'il faut trouver des dotations budgétaires suffisantes pour assurer un « flux stable » de biens naturels (considérés comme de simples ressources à notre service).

Ce modèle illusoire et destructeur touche directement les femmes et surtout les travailleuses rurales, à cause de leur forte relation avec les biens naturels et de la division sexuelle du travail domestique. La reproduction et le soin de la famille, le soutien de la vie, incombent surtout aux femmes. À mesure qu'augmentent la concentration de terres, l'application de produits agricoles toxiques, le non-respect de la législation environnementale, la pollution de l'eau, la priorité accordée aux hommes dans les activités productives, augmentent les effets négatifs sur la vie des femmes. Cette comptabilité est délibérément escamotée.

Dans ce modèle agro-industriel, la promotion de l'économie verte fondée sur la monoculture d'arbres exotiques équivaut à promouvoir l'accumulation de capital sans aucune considération écologique et, par voie de conséquence, sociale. On entrevoit un monde où les éléments naturels et le travail des femmes sont inépuisables. Et toute la responsabilité de la promotion du bien-être doit être subventionnée par l'État.

#### *Les femmes en lutte contre la marchandisation*

C'est ainsi que, pour nous qui appartenons à la Marche Mondiale des Femmes, le 8 mars est aussi une journée de lutte contre la violence du capital sur les territoires et donc sur la nature et sur nos corps.

Nous luttons pour un modèle différent. Dans la perspective de l'économie féministe, nous affirmons qu'un nouveau modèle est nécessaire, qui tende à la durabilité de la vie. Les femmes créent chaque jour des options concrètes pour remplacer l'économie dominante, en proposant des transformations des méthodes de production, de reproduction et de consommation. Nous, les femmes, nous avons déjà formulé des solutions réelles qui incluent la souveraineté alimentaire et énergétique, l'agro-écologie, l'économie solidaire. Nous luttons aussi pour la reconnaissance et la mise en valeur des connaissances traditionnelles des peuples en matière d'écologie, pour la défense des forêts et de la biodiversité, entre autres choses. Le changement de modèle est déjà en marche, mais il faut que les politiques publiques soient réorientées vers le développement des peuples et non vers celui du capital. L'économie verte est une solution fautive ! L'économie féministe est notre solution !

Changeons le monde pour changer la vie des femmes !

Cintia Barenho, coordinatrice des projets du Centre d'études environnementales (CEA) et militante de la Marche Mondiale des Femmes (MMF), adresse électronique [cintia.barenho@gmail.com](mailto:cintia.barenho@gmail.com)



## **- Les femmes libériennes touchées par l'expansion des plantations de palmiers à huile de Sime Darby**

Le district de Garwula du comté de Grand Cape Mount est une des zones concernées par le bail de 63 ans signé en 2009 par Sime Darby, le géant malais du palmier à huile, et le gouvernement d Liberia. Lorsque l'entreprise y a fait de grandes plantations de palmiers à huile pour l'exportation, les moyens d'existence de la population locale ont été perturbés, et les femmes ont dû faire face à de nombreuses difficultés.

Le rapport "Uncertain Futures. The impacts of Sime Darby on communities" (Avenirs incertains. L'impact de Sime Darby sur les communautés) [1], produit par l'Institut du développement durable (SDI) et par le Mouvement mondial pour les forêts tropicales (WRM), mentionné aussi dans un autre article du présent bulletin, donne une idée plus précise des effets différenciés que les plantations industrielles de palmiers à huile ont sur les femmes.

À partir de recherches sur le terrain, le rapport montre comment les femmes du district de Garwula nourrissaient leurs familles en cultivant, sur une même parcelle, du riz, du maïs, du manioc et de nombreux légumes tels que pommes de terre, concombres et bien d'autres encore. Elles assuraient leur subsistance parce que, pendant que le riz poussait, la famille pouvait récolter d'autres produits qui poussent plus vite, comme le maïs, le concombre et d'autres végétaux.

Les femmes travaillaient côte à côte avec leurs maris et d'autres membres de leur famille, et l'excédent était vendu sur le marché local ou à la capitale, Monrovia. Ainsi, cette méthode non seulement leur permettait d'obtenir des aliments pour la famille mais leur rapportait aussi un petit revenu qui leur permettait de subsister jusqu'aux récoltes principales.

Le rapport dit que « les mois de décembre à mars sont presque toujours secs et ensoleillés au Liberia. En cette époque de l'année, les aliments sont relativement abondants dans la plupart des villages. Mais surtout, il s'agit d'une période de valeur stratégique pour les femmes : c'est le moment idéal pour transformer le manioc en gari, pour la consommation intérieure et pour la vente. Le gari est un dérivé du manioc que l'on consomme partout dans le pays. Il est très facile à préparer de beaucoup de manières différentes. Les femmes de la zone créent de petites entreprises de traitement et de commercialisation de gari. Elles ont la réputation de produire un gari de bonne qualité, apprécié par les consommateurs locaux. C'était une importante source de revenus, surtout pour les femmes ».

L'agriculture a été très importante pour les femmes, mais aussi les forêts, car avec les produits qu'elles y cueillaient elles pouvaient fabriquer divers objets, tels que des filets et des paniers de pêche, de la plus grande importance pour des villages qui dépendent de la pêche comme principale source de protéines. La vente de l'excédent de poisson peut aussi rapporter un peu d'argent à la famille.

Or, Sime Darby est arrivée et elle s'est emparée des fermes, des forêts et même des sites sacrés pour y planter des palmiers à huile. La souveraineté alimentaire a disparu et les femmes ont perdu leur source de revenus, qui leur donnait de l'autonomie et

dont elles étaient fières.

« Dans ce pays qui est le nôtre, nous, les femmes, nous aidons nos maris. Quand on a des enfants qui vont à l'école les maris ne peuvent pas subvenir à tous les besoins de la famille. Mais si les femmes font des affaires, elles aident leurs maris. Quand votre mari fait la ferme et vous plantez du manioc, vous faites du gari, et vous pouvez aller à Monrovia et le vendre. Vous pouvez faire cela et contribuer à subvenir aux besoins de la famille. Vous pouvez acheter vos propres vêtements et payer une partie des frais de scolarité des enfants. Maintenant que la compagnie a détruit tout cela, ils doivent fournir de l'argent aux femmes pour qu'elles puissent faire des affaires. »

En novembre 2012, sous le slogan « Notre futur c'est maintenant », plus de 150 membres des communautés situées dans les concessions de palmier à huile se sont réunis pour discuter de l'expansion des plantations axées sur l'exportation dans leur pays et sur les conséquences de cette expansion pour leurs moyens d'existence (voir le bulletin n° 185 du WRM). À cette occasion, les communautés du comté de Cape Mount déjà atteintes par les plantations de palmiers à huile de Sime Darby ont pu échanger de l'information avec des communautés de trois autres comtés de la même concession, qui n'en ont pas encore subi les effets.

Les femmes concernées ont pu parler clairement et prévenir les autres au sujet de l'expansion des plantations industrielles de palmiers à huile.

Interviewée par le WRM, Ethel Wion, présidente du Réseau de syndicats d'agriculteurs du Liberia, a dit :

« Je pense que le contrat de concession [entre Sime Darby et le gouvernement du Nigeria] viole les droits constitutionnels de nos citoyens, surtout ceux des femmes qui pratiquent l'agriculture, qui vivent de la terre, pêchent dans les rivières et obtiennent de la viande dans les forêts.

Toutes les promesses qui figurent dans le contrat de concession sont irréelles. Nous n'avons pas moyen de protéger la forêt si la concession réclame la terre. Ils vont détruire la terre, ils vont détruire l'eau, et même les animaux qui vivent dans la forêt seront détruits.

90 % des nôtres vivent de l'agriculture ; la quantité de terre requise [pour la concession] est excessive, et pour une période trop longue ; je pense donc que l'accord de concession sera très négatif pour nous.

Le Liberia a un programme de sécurité alimentaire, soi-disant pour réduire la pauvreté. Mais comment peut-on réduire la pauvreté si on nous enlève la terre que nous sommes censés utiliser pour produire des aliments et bénéficier de sécurité alimentaire ? Comment concilier la sécurité alimentaire et la quantité de terre qu'on est en train de donner à l'entreprise concessionnaire ?

Quelques-unes des femmes sont contrariées parce que, dans le passé, elles vivaient toutes de l'agriculture mais maintenant elles voient qu'elles n'en tirent rien. Il n'y a pas de route qui mène au marché, il n'y a pas de marché pour ce qu'elles produisent, l'agriculture leur permet tout juste de manger. Dans certains cas on les entend dire : «

Laissons la terre à l'abandon ! Qu'est-ce que nous en tirons ? ».

Donc, en tant que représentante du comité agricole je pense que nous devons voir comment on peut encourager nos femmes à cultiver des aliments, leur fournir un marché, mettre à leur portée des prêts et des subventions, pour qu'elles puissent parler pour elles-mêmes, parce que quand on a faim on commet des erreurs.

Il est temps d'assurer notre avenir. Nous avons besoin de notre terre parce que, sans elle, nous ne pourrions pas produire des aliments, sans aliments il n'y aura pas de paix, sans paix nous allons retourner aux 50 années de guerre civile. Nos enfants seront utilisés, battus et maltraités, il y aura de nombreux vols dans les villes, les filles tomberont dans la prostitution. Si nous ne pouvons pas développer la grande majorité des gens, la nation ne se développera pas. Voilà pourquoi le comité agricole dit NON. [L'industrie du palmier à huile] ne nous intéresse pas parce que, en tant qu'agriculteurs, nous vivons de la terre. »

[1] "UNCERTAIN FUTURES. The impacts of Sime Darby on communities in Liberia", de Silas Kpanan Ayoung Siakor, septembre 2012, publié par l'Institut du développement durable et le Mouvement mondial pour les forêts tropicales, [http://www.wrm.org.uy/plantations/21\\_set/2012/Liberia.html](http://www.wrm.org.uy/plantations/21_set/2012/Liberia.html)

[index](#)

---

## **- Philippines : la militarisation en faveur des mines porte atteinte aux femmes indigènes**

(Photo : Ronalyn V. Olea)

Les Philippines possèdent une grande variété de minéraux : or, cuivre, nickel, chromite, manganèse, fer et argent. L'extraction minière s'est accélérée à partir de l'adoption de la Loi minière de 1995, qui accorde aux transnationales minières étrangères de nombreux droits sur les territoires indigènes, dont la propriété à 100 %, le rapatriement des bénéfices et des exemptions d'impôts, en violation des droits fonciers traditionnels des peuples autochtones.

Les activités minières des entreprises étrangères sont devenues la clé du développement du pays pour le gouvernement des Philippines, qui a mis les domaines ancestraux des peuples indigènes en danger d'invasion et qui a militarisé les territoires des communautés pour forcer l'introduction de projets de développement à grande échelle.

La militarisation a particulièrement atteint les femmes indigènes. « Lorsque nos communautés sont militarisées pour favoriser les intérêts miniers, nous, les femmes indigènes, nous devons non seulement subir la peur et les abus que cette situation apporte mais aussi à la diminution de nos moyens de subsistance. Lorsqu'une région est militarisée, nous avons du mal à nous rendre aux champs à cause des déplacements, des postes de contrôle, des couvre-feux et d'autres types d'abus.

Sous l'influence des entreprises étrangères, des soldats du gouvernement et d'autres, le rôle des femmes est en train de changer rapidement dans les communautés indigènes, où il se désintègre et évolue vers la notion de femme-objet.

Du fait de la militarisation, le harcèlement sexuel, l'abus sexuel et la violence sexuelle augmentent considérablement, et cela se passe en toute impunité. Le plus souvent, ces abus sont niés par les militaires, ainsi que par les gouvernements national et local.

La militarisation des régions minières s'est intensifiée en 2008 avec l'introduction de la Force de défense de l'investissement, composée de membres des forces armées du pays et chargée de protéger les projets d'extraction contre ceux qui font obstacle au « développement ».

En novembre 2012, une mission d'enquête internationale de l'Observatoire pour la protection des défenseurs des droits de l'homme a révélé les effets de la militarisation de la région, où l'armée s'est emparée du rôle de faire respecter les lois, où de nombreuses armées privées illégales sont apparues, et où les groupes paramilitaires ont été légalisés. Tout cela contribue à la prolifération de violations des droits de l'homme commises impunément.

Les grandes opérations minières ont des conséquences négatives pour ceux qui habitent à proximité, mais les effets disproportionnés qu'elles ont sur la population indigène rendent cette dernière plus vulnérable à des violations des droits de l'homme de plusieurs sortes, comme l'appropriation de leurs terres qui provoque des déplacements massifs, la destruction généralisée de forêts et de champs agricoles, la pollution des sols et des rivières avec des produits chimiques toxiques, la désintégration de la société et de la culture indigènes, et la marginalisation des femmes en tant que productrices d'aliments dans le cadre de l'économie de subsistance.

Aux Philippines, les Défenseurs des droits des femmes (WHRD) sont à la tête des luttes contre l'industrie minière destructrice dans toutes les communautés du pays, et ils ont été la cible d'agents étatiques et non étatiques, ou des deux sortes agissant en collaboration. Les WHRD indigènes ont joué un rôle important dans le cas de la lutte des habitants de la province d'Ilogon pour éviter l'expansion des mines à ciel ouvert de la société Benguet. L'organisation Sauvons le Peuple de l'Apayao, qui lutte contre l'extraction minière dans la cordillère, est dirigée avec vigueur par des femmes qui s'opposent à l'entrée des entreprises minières Anglo-American (du Royaume-Uni) et Oxiana Gold (australienne).

Des échanges de visiteurs, des voyages d'études dans une région, dans le pays et dans d'autres pays, la mise en commun d'information actualisée sur les mines et des actions entreprises par les femmes et par la population entre les organisations qui s'occupent des affaires minières ont été mis en place afin de fortifier les communautés locales. Grâce à cela, les organisations ont pu réagir sans tarder face à des problèmes urgents, prendre des mesures concertées telles que des barricades et des rassemblements, obtenir la déclaration d'un moratoire sur les activités minières, comme dans le cas des provinces de la région de la Cordillère, et l'ajournement de la mise en œuvre des projets miniers.

Article fondé sur : "Mining and Women in Asia: Experiences of women protecting their communities and human rights against corporate mining," Asia Pacific Forum on Women, Law and Development (APWLD), [http://www.apwld.org/pdf/Mining%20with%20cover\\_opt.pdf](http://www.apwld.org/pdf/Mining%20with%20cover_opt.pdf) ; "Defending Ancestral Lands: Indigenous Women Human Rights Defenders In The Philippines," AWID, <http://www.awid.org/eng/News-Analysis/Friday-Files/Defending-Ancestral-Lands-Indigenous-Women-Human-Rights-Defenders-in-the-Philippines#.UR5ZFvRVJkA.facebook>.

[index](#)

---

## **- Lettre ouverte du Réseau de Femmes latino-américaines aux gouvernements et mouvements sociaux**

Le Réseau latino-américain des femmes défenseurs des droits sociaux et environnementaux est constitué par des femmes argentines, boliviennes, colombiennes, chiliennes, équatoriennes, guatémaltèques, honduriennes, mexicaines, salvadoriennes, péruviennes et uruguayennes, aussi bien de niveau universitaire que de niveau éducatif de base, qui représentent des organisations, des institutions, des collectifs, des groupes locaux, des femmes de la campagne et de la ville, des organisations écologistes et des instituts de recherche.

À l'occasion de la Journée internationale de la femme, le réseau a publié sur son site web (<http://www.redlatinoamericanademujeres.org>) adressée aux gouvernements et aux mouvements sociaux latino-américains une lettre ouverte qui figure ci-dessous. Au moyen de cette lettre, le Réseau veut donner la plus large diffusion aux situations auxquelles donne lieu l'extraction minière. Il vise aussi à obtenir un grand nombre d'adhésions, et demande à ceux qui voudront signer la lettre d'envoyer un message à [redlatinoamericanamujeres@gmail.com](mailto:redlatinoamericanamujeres@gmail.com).

Texte complet de la lettre :

En cette date si spéciale pour toutes les femmes du monde, où l'on commémore la lutte de la femme pour le droit à une participation égalitaire dans la société et pour son épanouissement intégral en tant que personne, nous nous adressons à vous pour vous inviter à réfléchir à ce que cette journée représente pour nous.

Nous sommes des femmes latino-américaines qui nous sommes unies afin de lutter pour le droit de nos sociétés de vivre avec dignité et justice sociale dans un environnement sain et pacifique, et pour nous opposer aux grands projets d'extraction et de pillage de nos richesses naturelles, des minéraux métalliques en particulier, en raison des forts effets négatifs qu'ils ont sur la société en général mais spécialement sur les femmes. Les entreprises minières qui arrivent dans nos communautés violent systématiquement nos droits, polluent et détruisent la nature, et réduisent

les possibilités de travailler et de vivre en famille. La cordialité des rapports sociaux et familiaux quotidiens est perturbée par des problèmes tels que l'alcoolisme et l'insécurité dans les rues. La violence contre les femmes augmente, qu'elle soit psychologique, physique ou sexuelle, comme augmentent aussi la traite et la prostitution forcée, la discrimination et l'exclusion sociale dans les domaines politique, social, économique et du travail, les problèmes de santé, la criminalisation des femmes leaders des mouvements sociaux et le vol de leurs terres.

Du fait de l'établissement d'entreprises minières dans nos territoires, le travail des femmes a augmenté car elles se sont retrouvées seules pour s'occuper du foyer, de la terre et des animaux et qu'elles ont même dû se mettre à travailler ailleurs pour subvenir aux besoins de la famille lorsque les hommes s'en vont travailler à la mine ou qu'ils ne reviennent plus.

Avec l'arrivée des grandes entreprises minières, que les gouvernements au moyen de lois qui leur sont favorables et par des politiques de répression et de criminalisation sociales, certaines d'entre nous ont connu l'agression, la prison, la torture et même la mort, comme nos compagnes Bety Cariño Trujillo, du Mexique, et Dora Alicia Sorto, d'El Salvador.

C'est pourquoi, en cette journée, nous appelons les gouvernements et les mouvements sociaux à reconnaître que l'extraction industrielle de métaux, en plus d'avoir des effets négatifs sur la société, la culture, l'économie et l'environnement, porte atteinte aux femmes. En outre, l'industrie minière a appauvri nos populations, nous a privés de terre, d'eau et d'aliments sains, indispensables à notre survie et à celle des générations futures.

Le modèle de développement fondé sur l'exploitation et le saccage illimités des ressources naturelles, axé sur l'accumulation du capital international, qui enrichit quelques-uns mais appauvrit la majorité de nos peuples et surtout nous, les femmes, est appliqué avec persistance par les gouvernements latino-américains, même par ceux qui se veulent progressistes. Or, il s'agit d'un développement destructeur et appauvrissant dont nous ne voulons pas.

Ainsi, nous exigeons :

- qu'aucune nouvelle concession minière ne soit autorisée sur nos territoires ;
- que soient annulés les permis environnementaux accordés à des entreprises qui ne les respectent pas ;
- que l'on n'approuve plus de lois spéciales qui favorisent l'activité minière au détriment d'activités traditionnelles plus durables, comme l'agriculture et l'élevage, dont vivent une grande partie de nos peuples, en tant que producteurs paysans ou que consommateurs des aliments produits sur ces terres ;

– que les problèmes provoqués par l'impact nuisible de l'activité minière sur nos pays, nos communautés et nos vies soient analysés et qu'on adopte des politiques publiques pour les résoudre.

Pour le droit des femmes d'être écoutées et de choisir le développement que nous voulons ! Non à l'industrie minière métallifère sur nos terres !

Réseau latino-américain des femmes défenseurs des droits sociaux et environnementaux

Pour adhérer à cette lettre, veuillez envoyer un message à <redlatinoamericanamujeres@gmail.com>

[index](#)

---

## LES COMMUNAUTÉS ET LES FORÊTS

**- Nigeria : un tribunal néerlandais condamne Shell... mais la justice doit aller au-delà !**

(Photo : Elaine Gilligan, FoE)

Le 30 janvier, un tribunal néerlandais a déclaré que la société transnationale anglo-néerlandaise Shell était responsable d'avoir pollué le delta du Niger, avec de graves conséquences pour la vie des habitants d'Ikot Ada Udo, un village de l'État d'Akwai Ibom State. Shell devra nettoyer la zone polluée par le pétrole, indemniser les personnes touchées et éviter que de nouvelles fuites de pétrole se produisent. Il s'agit d'un cas unique car, pour la première fois, une multinationale néerlandaise a dû répondre devant une cour néerlandaise des actes d'une de ses filiales.

Les communautés du delta du Niger dépendent essentiellement de l'environnement pour leur subsistance, basée sur l'agriculture et la pêche. Cette décision du tribunal est une victoire d'importance car, d'après Nnimmo Bassey, membre d'Oilwatch et des Amis de la Terre Nigeria, « d'autres communautés vont maintenant réclamer à Shell de payer pour ses atteintes à leur environnement ». Néanmoins, il est important de réfléchir à deux éléments de la décision du tribunal.

Premièrement, dans sa décision en faveur de la population d'Ikot Ada Udo, le tribunal a déclaré que Shell Nigeria, et non la Royal Dutch Shell des Pays-Bas, était responsable. Or, cette dernière est propriétaire à 100 % de Shell Nigeria ; il est donc difficile de croire qu'elle n'intervienne pas dans les décisions prises par sa filiale et, à plus forte raison, qu'elle ne soit pas responsable de ce que fait sa filiale. Les Amis de la Terre Pays-Bas ont affirmé qu'on leur avait refusé l'accès aux documents qui auraient prouvé que la Royal Dutch Shell gère les affaires quotidiennes de Shell Nigeria.

Deuxièmement, le verdict représente une grande déception pour les habitants des villages d'Oruma et de Goi : ils subissent exactement les mêmes conséquences de la destruction environnementale que les habitants d'Ikot Ada Udo, mais la cour n'en a pas

rendu Shell responsable. Elle a estimé que l'entreprise avait fait le nécessaire pour l'entretien des oléoducs et qu'elle n'avait pas été négligente ; les déversements seraient le résultat du « sabotage » réalisé par des gens qui volent du pétrole. Les agriculteurs nigériens et les Amis de la Terre Pays-Bas ont annoncé qu'ils allaient faire appel du jugement.

Dans les journaux néerlandais, Shell s'est déclarée « heureuse » que la maison mère n'ait pas été considérée comme responsable dans le premier cas, et que, dans le deuxième, elle ait été acquittée en affirmant qu'il s'agissait de sabotage et non de mauvais entretien.

Nous sommes heureux aussi de la victoire des habitants d'Ikot Ada Udo mais, en même temps, nous sommes profondément tristes et inquiets. Comment la cour néerlandaise, qui est très loin du Nigeria et de la réalité de la destruction dans le delta du Niger, peut-elle affirmer que Shell n'est pas responsable des déversements de pétrole dont elle a été acquittée ? D'après le communiqué de presse des Amis de la Terre International, « les plaignants ont déclaré qu'ils estiment incompréhensible que le tribunal se soit laissé convaincre par les quelques photos floues et les vidéos de mauvaise qualité présentées par Shell ».

Menno Bentveld, un journaliste néerlandais qui a tourné un documentaire sur les déversements de pétrole au Nigeria, a commenté que les habitants qu'il a rencontrés ont reconnu l'existence de sabotages qui causent des déversements de pétrole, mais ces personnes ont dit aussi que les oléoducs appartenaient à Shell et que c'était donc à Shell de les protéger comme il faut. Autrement, « qu'elle ne vienne pas ici pour emporter le pétrole ». Menno s'attaque en outre à l'idée et à la logique sous-jacentes, qui seraient : « Nous pouvons extraire leur pétrole sans problème et, ce faisant, Shell et le monde occidental peuvent gagner des milliards, mais pour ce qui est de protéger les oléoducs et d'éviter les déversements de pétrole, nous n'avons besoin de rien faire ».

Quelle aurait été la réaction aux Pays-Bas, si un tribunal nigérian avait pris une décision semblable concernant les activités d'une compagnie nigérienne qui aurait porté de graves atteintes à la population néerlandaise ? Le fait que le sabotage existe dans le delta du Niger suffit-il à affirmer que ces cas particuliers de déversement de pétrole sont dus au sabotage ?

Espérons que beaucoup de communautés suivront les pas de ces agriculteurs nigériens courageux qui ont fait passer Shell en justice dans son propre pays, avec le soutien des Amis de la Terre Pays-Bas et des Amis de la Terre Nigeria. Espérons aussi que le tribunal écoutera leur appel à la justice et contre l'impunité des grandes entreprises !

Source : communiqué de presse des Amis de la Terre International (<http://www.foei.org/en/media/archive/2012/dutch-court-ruling-against-shell-a-partial-victory>), et <http://www.radio1.nl/items/71044-shell-veroordeeld-voor-milieuschade-in-nigeria>



---

## - Inde : Posco frappe à nouveau

Le 3 février 2013 vers 4 heures du matin, douze pelotons de la police sont entrés dans les villages de Govindpur et de Nuagaon, du district Jagatsinghpur d'Orissa (l'actuelle Odisha) et se sont mis à battre les femmes et les enfants qui dormaient. Ils en ont gravement blessé plusieurs d'entre eux et ils ont arrêté des personnes choisies au hasard. Ils sont en train de détruire les plantes de bétel, qui sont le moyen d'existence traditionnel, et un des plus rentables, de la population de la zone.

Les habitants de Govindpur et de Nuagaon protestent contre un projet qui s'est heurté à une opposition tenace pendant les huit dernières années. Un groupe de villages résolu, dont Govindpur et Nuagaon, ont constitué un mouvement de résistance contre l'acquisition forcée et illégale de leurs terres, la transnationale sidérurgique coréenne POSCO prévoit d'installer une sidérurgie, un port et l'infrastructure nécessaire dans le district de Jagatsinghpur de la province indienne d'Orissa. La zone visée contient 6 000 hectares de forêts intactes, des sols agricoles exceptionnels et d'importantes activités économiques côtières (voir le Bulletin n° 155 du WRM).

Tout le long de cette étape, la situation a eu des hauts et des bas. Le pouvoir a constamment changé de mains, et les plus hautes autorités du gouvernement indien sont intervenues pour que le personnel et les machines de POSCO puissent arriver au site choisi pour le projet.

Après des années de protestations et de délais, les premiers permis environnementaux accordés à POSCO en 2007 ont expiré en 2012. Ces permis étaient valables pendant cinq ans seulement. Pendant ce temps, la résistance et la solidarité locales et l'absence des autorisations finales prévues par d'autres lois ont empêché POSCO de commencer à travailler. Il y a eu des tentatives d'entrer dans la zone par la force, des affrontements, des occasions où les fonctionnaires de POSCO ont été empêchés d'entrer, des arrestations de manifestants, et ainsi de suite.

À présent, l'État a décidé de prendre possession de la terre par la force, au mépris des droits constitutionnels des habitants et en flagrante violation de la Loi sur les droits forestiers de 2006.

Le Forum de tous les mouvements pour les forêts de l'Inde (AIFFM) condamne catégoriquement cette attaque féroce contre des gens qui résistent de façon pacifique à l'acquisition forcée de leurs terres ; il exige le retrait immédiat de la police et que les personnes illégalement arrêtées soient libérées sans délai.

Article fondé sur des informations envoyées par le secrétariat de l'AIFFM (All India Forum of Forest Movements), adresse électronique [aiffmsecretariat@gmail.com](mailto:aiffmsecretariat@gmail.com) : "POSCO isn't a closed chapter", de Kanchi Kohli ; "Demolishing democracy: An Oppressive State violates its own rules", déclaration d'AIFFM condamnant la violence étatique contre les villageois d'Orissa, Inde, qui s'opposent au projet de la transnationale sud-coréenne POSCO.

## LES COMMUNAUTÉS ET LA MONOCULTURE D'ARBRES

### **- Nigeria : un écologiste est menacé pour s'être attaqué aux plantations de palmiers à huile de Wilmar**

Le géant agro-industriel singapourien Wilmar est en train d'élargir ses opérations en Afrique. Il a déjà près de 50 000 hectares de plantations de palmiers à huile en Côte d'Ivoire, en Ouganda et au Ghana. Ces derniers temps, il est entré au Nigeria, en s'associant à PZ Cussons, pour faire d'énormes plantations de palmiers à huile dans l'État de Cross River, situé dans la région sud-orientale du pays, et il a promis de créer des milliers d'emplois.

« Un tel projet serait très avantageux pour le pays grâce à la création d'emplois et à la possibilité d'économiser énormément de devises. À ce jour, nous avons acquis 35 000 hectares et nous avons l'intention de compléter le projet d'ici environ quatre ans. Nous souhaitons développer toutes les terres que le gouvernement pourra nous donner, à une vitesse et avec une qualité jamais vues auparavant. Nous assurons au gouvernement et à toutes les parties concernées que cela se fera en respectant toutes les conditions de durabilité » [1], a annoncé le président de Wilmar International en parlant du projet de la compagnie au Nigeria.

Cependant, depuis le début des opérations Wilmar a suscité des conflits fonciers avec les communautés, et l'entreprise refuse de considérer les réclamations présentées par les agriculteurs et les propriétaires locaux concernant les terres qu'elle a reçues en concession.

Le Centre pour les ressources et le développement des forêts (RRDC) est une organisation écologiste de la région en question, qui travaille au niveau local pour essayer d'obtenir que les opérations de Wilmar soient transparentes et responsables, que l'entreprise reconnaisse les droits des peuples indigènes et des communautés, et qu'elle respecte les lois et les réglementations pertinentes. Le RRDC a dénoncé Wilmar auprès de la RSPO [2] pour plusieurs raisons, dont l'absence d'un accord avec les communautés propriétaires, la location illégale de terres dans le cas des agriculteurs qui participent au Programme agricole et de développement rural de l'État de Cross River (CARE), la non-reconnaissance des communautés migrantes installées dans les anciennes plantations de palmiers à huile (qui ont été autorisées à les cultiver mais qui, n'ayant pas de droits de propriété coutumiers, ne recevront aucune compensation), l'absence de transparence et la non-application des lois et des réglementation municipales applicables.

Malgré les réclamations des communautés et la plainte présentée par le RRDC à la RSPO, Wilmar continue de détruire les forêts et de planter des palmiers à huile, au mépris de la législation nigériane et sans tenir aucun compte des principes et des critères de la RSPO pour la production durable d'huile de palme. Pour ces raisons, le RRDC s'apprête à intenter un procès à l'entreprise et au gouvernement.

Ces derniers temps, le directeur du RRDC Odey Oyama, qui est à la tête des attaques contre Wilmar, a commencé à être l'objet de harcèlements de la part de la police. Comme il a dit au WRM, « il n'est pas possible de déterminer avec précision la cause exacte du harcèlement de la police, il peut être attribué à n'importe lequel des problèmes dont je me suis occupé personnellement ou dans le cadre du RRDC. Les trois questions principales dont je m'occupe à l'heure actuelle, à titre personnel mais aussi au nom du RRDC, concernent les opérations de Wilmar dans l'État de Cross River. Elles portent sur le non-respect et la violation des lois du pays et de l'État, sur le fait que la plantation empiète sur la division Oban Hill du Parc national de Cross River et sur la réserve de forêt d'Ekinta, et finalement sur une accusation de corruption. Une ou toutes les affaires mentionnées sont la cause des harcèlements indus que j'ai subis dernièrement de la part de la police nigériane ».

Du fait de ces activités, Odey figure sur une liste de surveillance gouvernementale – ce qui indique que sa vie pourrait être en danger – et il a dû s'enfuir de sa maison.

Une action d'alerte internationale a été organisée pour soutenir Odey et d'autres écologistes nigériens. Elle exige des autorités nigérianes qu'elles mettent fin aux menaces et les prévient que le monde entier les observe : la sécurité d'Odey Oyama doit être garantie et la compagnie doit respecter les lois nationales et internationales.

Nous vous invitons à adhérer à cette action en envoyant une lettre aux autorités compétentes : <http://www.foei.org/en/blog/stop-threats-to-nigerian-environmentalist-odey-oyama>.

[1] <http://farmlandgrab.org/post/view/21323>.

[2] Texte complet de la plainte présentée à la RSPO au sujet des activités de Wilmar au Nigeria : <http://www.forestpeoples.org/sites/fpp/files/news/2012/11/NGO%20Complaint%20to%20RSPO%20about%20Wilmar%20NPP%20in%20Nigeria.pdf>

[index](#)

---

## **- Gabon : un nouveau rapport met en garde sur les conséquences de la prolifération des plantations industrielles de palmiers à huile et d'hévéas**

L'ONG gabonaise Brainforest a mené, en collaboration avec FERN et WRM, une étude qui donne l'alerte sur les effets des plantations industrielles de palmiers à huile et d'hévéas au Gabon. (1) Le gouvernement a annoncé en 2012 qu'il aspire à faire du Gabon le principal producteur d'huile de palme d'Afrique. Le présent article, basé sur l'étude mentionnée, fournit des renseignements sur les entreprises concernées, sur leurs projets et sur les effets déjà constatés, et alerte sur les impacts à venir.

### **Le Gabon, un pays forestier**

Les forêts tropicales du Gabon couvrent 85 % du territoire et possèdent une immense diversité d'espèces. C'est sur cette richesse que les communautés locales ont construit leur mode de vie. Près de 300 000 personnes y subsistent grâce à

l'agriculture, la chasse, la pêche et la cueillette.

De façon générale, les hommes pratiquent la chasse, tandis que les femmes se chargent de l'agriculture de subsistance et commerciale, et de la cueillette de produits à des fins diverses, y compris médicinales. La pêche est pratiquée autant par les hommes que par les femmes.

La population du Gabon est composée d'une dizaine de groupes culturels qui représentent une quarantaine d'ethnies, chacune avec ses rites et ses coutumes. Les forêts sont très importantes pour l'identité culturelle des peuples Guisir, Apindji, Sango, Nzébi, Punu et Fang, qui comprennent la majorité de la population des régions touchées par les projets de plantation de palmiers à huile et d'hévéas.

L'expansion des plantations de palmiers à huile et d'hévéas, et les entreprises concernées

Le « Plan stratégique Gabon émergent » du Président de la République prévoit d'accroître la plantation en régime de monoculture du palmier à huile et de l'hévéa pour développer l'agriculture d'exportation. Le gouvernement souhaite encourager aussi bien les plantations faites par des entreprises que les « plantations communautaires » faites par la population. Le Plan mentionne deux entreprises qui développeront les plantations de palmiers à huile et d'hévéas : OLAM et SIAT Gabon.

OLAM International est une multinationale singapourienne présente dans 64 pays, et installée au Gabon depuis 1999. Son activité dans le pays était l'extraction de bois mais, en 2009, elle a commencé à s'occuper aussi de la production d'huile de palme par l'intermédiaire d'OLAM Palm Gabon et de celle de caoutchouc grâce à OLAM Rubber Gabon, en association avec l'État gabonais. Celui-ci participe à la production d'huile de palme avec 30 % des parts de l'entreprise et à celle de caoutchouc avec 20 % des parts.

Les rares informations publiées montrent qu'OLAM a déjà obtenu le droit d'utiliser 87 274 hectares pour une période de 50 ans qui peut être prorogée. L'accord porte sur une superficie totale de 300 000 hectares, mais les pourcentages affectés aux plantations d'hévéas et de palmiers à huile ne sont pas connus. Les régions concernées se trouvent dans les provinces de l'Estuaire (projet de palmiers à huile d'Awala), de la Ngounié (projet de palmiers à huile de Mouila) et du Woleu-Ntem (projet d'hévéas de Bitam/Minvoul). Pour ces projets de palmier à huile, l'entreprise a obtenu d'un consortium bancaire local un prêt de 228 millions USD.

OLAM déclare qu'elle prétend contribuer au développement à long terme du pays, augmenter l'entrée de devises au moyen de l'exportation, créer des emplois et prendre en compte les préoccupations des communautés. Pour ce faire, elle affirme qu'elle applique le principe du consentement, libre, informé et préalable (CLIP), et même les critères pour la certification de la RSPO, un label vert passablement critiqué auquel elle participe.

**La RSPO**

La RSPO est un type de « label vert » ou de « certification » né en Indonésie/Malaisie, qui vise à encourager la « production durable d'huile de palme ». L'organisation est constituée surtout par des entreprises (586) qui coordonnent cette initiative, et par une poignée d'ONG (26). La RSPO a été très critiquée pour avoir certifié de grandes entreprises responsables de déforestation et de violations des droits de l'homme, comme Wilmar. OLAM est la vice-présidente pour l'Afrique de cette organisation qui veut stimuler « le palmier à huile durable » dans le continent. (Voir les divers articles publiés par le WRM sur le thème du palmier à huile, [www.wrm.org.uy](http://www.wrm.org.uy)).

SIAT Gabon a été créée en 2004, après la privatisation de trois entreprises d'État (AgroGabon, HévéGab et Ranch Nyanga), et elle appartient à 90 % au groupe belge SIAT. Ses activités sont la plantation et le traitement du palmier à huile et de l'hévéa.

SIAT Gabon a des plantations de palmiers à huile dans la province du Moyen-Ogooué (à Makouké, dans la région de Lambaréné), et des plantations d'hévéas dans les provinces de l'Estuaire (à Kango), du Woleu-Ntem (à Bitam et à Minvoul) et de la Nyanga (Tchibanga). SIAT espère obtenir en 2013 la certification de la RSPO. Les quatre concessions de SIAT au Gabon comprennent une superficie de 15 712 hectares, et l'entreprise vient d'entamer un processus d'expansion.

SIAT affirme avoir consulté les populations concernées ; elle s'engage à encourager les petits producteurs de palmiers à assurer leur propre production, et à prendre des mesures pour atténuer les impacts de ses plantations.

### **Des évaluations d'impact environnemental partielles**

En vertu d'un décret présidentiel de 2005, les entreprises ont l'obligation de réaliser une évaluation d'impact environnemental. OLAM a déjà obtenu l'approbation des évaluations pour les projets d'Awala et de Mouila, et SIAT pour l'ensemble de ses projets. Or, ces approbations ont été mises en question.

Premièrement, la Direction générale de l'Environnement n'a pas encore créé les conditions suffisantes pour que le gouvernement puisse assurer le suivi de ces études et les évaluer comme il faut. Pour cette raison, l'approbation des études reste informelle.

Dans les cas d'OLAM et de SIAT, le manque d'information sur le contenu des évaluations et sur les critères appliqués pour décider de les approuver est une source d'inquiétude. Ce que l'on sait, c'est qu'il y a eu la participation, par exemple de celle des fonctionnaires du gouvernement dans le rôle de consultants.

En ce qui concerne les études d'OLAM, qui devraient être rédigées et organisées de façon à en faciliter la compréhension, il faut souligner qu'elles utilisent un langage scientifique et technique qui rend la lecture difficile, et qu'elles ne fournissent pas certaines informations fondamentales, concernant, par exemple, les produits agricoles

toxiques qui seront appliqués. En 2012, un groupe de représentants de la société civile de la région de Bitam/Minvoul a adressé au gouvernement une lettre où ils mettent en question l'approbation de l'étude sur le projet d'OLAM pour leur région.

### **Manque d'information, méfiance et avis critiques dans les régions et les communautés concernées**

La population des zones d'impact ainsi que les autres parties prenantes intéressées ne connaissent pas les termes des accords passés par l'État avec OLAM. Par conséquent, elles ignorent aussi bien les bénéfices que les obligations prévues pour cette entreprise. La situation est la même dans le cas de SIAT.

En revanche, on sait qu'OLAM a choisi elle-même les terres où elle mène ses activités, ce qui est discutable car, en théorie du moins, une concession n'accorde pas ce droit à une entreprise. Or, dans le cas d'OLAM, l'État participe au projet, et même la présidence de la république. Ainsi, la population réagit avec beaucoup de précaution quand il s'agit de commenter le projet ou de s'y opposer d'une manière ou d'une autre. À plusieurs reprises, les communautés ont dit « Olam, c'est la présidence », tandis que des membres haut placés de l'administration gouvernementale affirment : « OLAM, c'est le projet du président ».

Malgré cela, dans quelques-unes des régions et des communautés visitées on entend des voix critiques, des expressions d'insatisfaction et des mises en question.

#### **– La région de Mouila**

La population de Mouila est relativement peu nombreuse et âgée, du fait d'un processus d'exode rural déjà entamé. Elle est constituée surtout par les ethnies Guisir, Apindji et Sango.

Le projet d'OLAM, qui est encore à l'étape initiale, prétend embrasser 42 500 hectares où il y aura aussi une pépinière. L'entreprise promet de créer 4 075 emplois, dont 374 existent en ce moment. OLAM affirme avoir réalisé des études socio-économiques, des consultations publiques et une cartographie sociale dans les 13 communautés les plus directement touchées. D'après ces études, au moins trois communautés subiront « de forts impacts ».

Au cours des « consultations », les communautés ont réclamé l'électrification, des emplois, des améliorations des services de santé, la protection de la terre, le respect des terres et des sols appartenant au village et l'accès à l'éducation. Certains villages ont fait aussi des demandes spécifiques : des scies à chaîne (Mighabé et Ditounga), une usine de production d'huile brute (Guidouma et Rembo), et un bateau (Saint-Martin).

Jusqu'à présent, l'entreprise a répondu en partie à la demande d'électrification en installant des panneaux solaires : « On nous dit qu'on aura droit à une ampoule et une prise par case, pour brancher des petites choses comme les portables ». Or, les ampoules installées n'éclairent que l'extérieur de la maison, qui donne sur la rue. OLAM a expliqué que l'intérieur sera l'objet d'une deuxième étape, ce qui a provoqué des doutes. Néanmoins, les communautés ont généralement donné leur accord au

projet, espérant que leurs revendications seront respectées.

En revanche, à Mboukou la population s'est opposée au projet, estimant que ses conditions n'ont pas été respectées : au cours de la consultation effectuée, on leur aurait promis que 400 hectares de terres sauvages seraient réservés à l'usage de la communauté, et celle-ci aurait porté cette superficie à 550 hectares. Pourtant, l'étendue en question a été occupée par les plantations d'OLAM.

### **– La région de Kango**

La plupart de la population de cette région appartient aux ethnies Nzébi, Fang, Punu et Sango. SIAT Gabon y possède 2 089 hectares de plantations d'hévéas. OLAM prétend occuper 7 500 hectares avec des palmiers à huile ; 2 500 hectares ont déjà été plantés et 1 370 hectares sont en préparation. OLAM affirme avoir déjà créé 915 emplois sur les 1 100 annoncés. Les plantations se concentrent dans le département de Komo-Kango qui, du fait de sa proximité de Libreville, est un grand producteur de légumes et de bananes qui approvisionne cette capitale.

Ici aussi, les communautés ont adhéré au projet, convaincues qu'il sera très difficile de freiner l'expansion du palmier à huile, mais elles essaient de s'assurer l'accès et le contrôle des zones qu'elles utilisent. Pour résoudre les conflits éventuels et garantir la production agricole, un forum a été créé, auquel participent OLAM, des organes gouvernementaux et des organisations non gouvernementales.

OLAM a réussi à attirer de la main-d'œuvre locale : des agriculteurs qui ont quitté leurs champs parce qu'ils avaient beaucoup de mal à les conserver, étant donné que, malgré quelques projets l'agriculture à petite échelle pour la production d'aliments ne bénéficie pas du même soutien gouvernemental que l'agro-industrie. En résultat, la production agricole de la région a chuté. En plus d'avoir cessé de produire des vivres pour eux et pour le marché régional, les travailleurs se plaignent de recevoir des salaires inférieurs à ceux qu'on leur avait promis.

Ici aussi, OLAM a installé de l'énergie solaire. Les communautés affirment qu'il s'agit surtout d'une initiative publicitaire : « Les lampadaires d'Olam n'éclairent que la route. [...] C'est de la publicité, ça ne nous apporte rien ! ».

Un problème spécifique qui s'est posé dernièrement est la migration des éléphants de la Remboué, ce qui a provoqué la destruction de 26 champs communautaires qui totalisent 12 hectares. Angeline Moulomba, présidente de la Fédération nationale des coopératives agricoles du Gabon (FENCOGA), et Nadia Kombi, présidente de la COOFERO (Coopérative des femmes de Rongoula) et chef du village, sont persuadées que cette migration est due aux 1 126 hectares qu'OLAM a déboisés pour installer une zone économique spéciale, ce qui a fragmenté la forêt. Cette déforestation pousserait les éléphants à migrer pour chercher de l'eau et de la nourriture. Ni OLAM ni les autorités n'ont répondu à leurs réclamations pour résoudre le problème.

### **– La région de Bitam/Minvoul**

La population de cette région appartient surtout à l'ethnie Fang. Cela fait 20 ans que SIAT a des plantations d'hévéas sur 2 904 hectares, tandis qu'OLAM affirme avoir passé un accord pour développer la plus grande plantation d'hévéas du pays sur 28 000 hectares et pour construire une usine de traitement à Bitam et Minvoul.

Les habitants, les seuls de ceux qui ont été visités à avoir de l'expérience en matière de plantations d'hévéas à grande échelle depuis deux décennies, critiquent le projet : ils craignent qu'il y ait des conflits pour la terre et s'opposent au choix d'une espèce unique, au lieu de cultures plus traditionnelles dans la région, comme le cacao et le café, et de la production d'aliments en général. Les critiques portent aussi sur la promesse d'OLAM de créer 6 000 emplois. Leur expérience avec SIAT leur a montré que les emplois sont précaires et sans bénéfices sociaux. À l'heure actuelle, ces emplois sont assurés surtout par des travailleurs venus de l'extérieur (les « Burkinabé »), qui acceptent de telles conditions. Finalement, la population met en question les autorités, qui appuient activement OLAM pour que celle-ci commence à mettre en œuvre son projet sans que l'évaluation d'impact environnemental ait été complétée.

Les critiques de la population ont abouti à la création de comités locaux de surveillance du projet et d'une commission qui regroupe ces comités, dénommée « Collectif des populations des villages concernées par le projet Olam au Woleu-Ntem ». Ceci a déjà donné lieu à une lettre ouverte, à un mémorandum et à une lettre contraire à l'approbation de l'étude d'impact environnemental.

#### **Un mémorandum critique de Woleu-Ntem**

Dans son mémorandum de 2012, le collectif a dénoncé : « Les nombreux témoignages que nous recevons des compatriotes travaillant à Olam à Kango [...] permettent d'affirmer que cela ressemble déjà à des travaux forcés ». Quant à la proposition concernant les plantations communautaires, ils affirment que la concurrence entre ces plantations et celles de l'entreprise sera toujours « imparfaite [...] et déstabilisante » pour les populations locales. Le collectif conteste aussi la promesse de bénéfices socio-économiques pour le pays : « Olam bénéficierait de l'exonération d'impôts et de droits de douane pendant plus de 25 ans ! L'État ne gagnera donc rien sur ce projet ». En outre, ils dénoncent qu'OLAM va forcément détruire les champs communautaires, provoquer l'exode rural et avoir un effet négatif sur la culture Fang, puisque « cette forêt est un temple pour tous les villages limitrophes. C'est le lieu de prédilection de nos rites et coutumes. Ce serait un sacrilège que de donner ce site à des étrangers pour la monoculture de l'hévéa ». Le document considère la promesse d'amélioration du niveau de vie que fait OLAM comme une mauvaise plaisanterie (« C'est de l'humour de mauvais goût »), et s'indigne de la promesse de l'entreprise de leur fournir des générateurs, puisque presque tous les villages de la province en sont déjà équipés. Ils dénoncent la déforestation, la pollution que provoqueront l'usine et l'application de produits agricoles toxiques, et la plantation en régime de monoculture : toutes ces choses « sont hautement destructrices des écosystèmes forestiers et source d'un déséquilibre systémique grave ».



Le collectif rappelle aussi que les villages existaient déjà avant l'indépendance du Gabon, et il rejette la proposition d'OLAM de ne pas planter seulement sur un rayon de 5 km autour des villages, rappelant que « la loi 16/01 du 31 décembre 2001, portant code forestier, stipule dans son article 12 que le domaine forestier rural est constitué des terres et forêts dont la jouissance est réservée aux communautés villageoises, selon les modalités déterminées par voie réglementaire.

En d'autres termes, qu'elles y exercent un droit d'usage ». Et ils ajoutent : « D'après les données que nous avons actuellement, il s'avère que le domaine forestier sur lequel nous, populations du Woleu-Ntem, exerçons nos usages coutumiers, fait l'objet de convoitise et d'expropriation. Et tout usage de ce domaine forestier sans l'accord et la participation des ressortissants de cette province est considéré comme une violation de la loi 16/01 portant code forestier en République gabonaise, cause d'éventuels conflits entre populations et opérateurs économiques ».

En réponse, un conseiller du Président a « invité » la population à ne pas « s'opposer au développement » et à « soutenir le président ». Même la visite du Premier ministre, Raymond Ndong Sima, avec la présence de plus de 1 000 personnes, suivie de celle du président de la République, n'ont pas réussi à modifier la position de la population, comme le montre le témoignage suivant : « Tous ces gens qui parlent là ont profité d'HévéGab. Ils se sont enrichis, mais nous, on ne voit pas ce que cela nous a apporté ». Ces paroles font référence à l'actuel Premier ministre, ancien directeur général d'HévéGab.

### **L'impact sur deux éléments fondamentaux : le droit à la terre et la souveraineté alimentaire**

#### *– Le droit à la terre*

De façon générale, les communautés des trois régions mentionnées sont en situation d'insécurité foncière parce que le droit d'usufruit de leurs terres, prévu par la Loi 16/01 de 2001, ne leur est pas garanti. La bureaucratie et le manque d'information sur leurs droits, même chez ceux qui habitent un territoire déterminé depuis de nombreuses générations, tendent à permettre que les plantations de palmiers à huile et d'hévéas empiètent sur leurs terres. Par exemple, toutes les communautés se plaignent que la zone tampon de 5 km entre les plantations et les villages est insuffisante, et elles proposent qu'elle soit élargie jusqu'à 7 km, ou que les entreprises cherchent d'autres régions pour leurs projets.

Dans toutes les « consultations » concernant les projets de palmiers ou d'hévéas, les communautés ont manifesté leur volonté collective que leurs droits fonciers soient garantis. Lorsque le gouvernement donne des terres en concession sans les avoir délimitées avec précision, l'insécurité augmente et des conflits éclatent.

#### **Gabon Ma Terre Mon Droit**

Une initiative importante est « Gabon Ma Terre Mon Droit »

(www.gabonmaterre.com), une plateforme qui réunit une vingtaine d'ONG. Avec les communautés de certaines régions du pays, elle travaille sur le thème du droit à la terre afin de faire avancer le processus de régularisation de leur situation foncière.

– *La souveraineté alimentaire*

L'expansion des plantations industrielles aggravera encore davantage l'insécurité alimentaire dont souffre la majorité de la population, que ce soit en raison de la perte de terres et de la déforestation, ou du fait que les agriculteurs s'en vont travailler pour les entreprises de plantations de palmiers ou d'hévéas et peuvent difficilement s'occuper de leurs champs. « Nous allons perdre beaucoup de choses », disent les gens avec agacement. Un habitant de Doubou, région de Mouila, dit : « C'est cette brousse qui nous fait vivre et nous ne voulons pas la partager. [...] Si on ne peut plus planter, pêcher ou chasser, nous allons vivre comment ? ». La diminution de la production d'aliments met en péril la souveraineté alimentaire des habitants d'un pays qui, aujourd'hui, a besoin d'importer la plupart des aliments.

D'autre part, l'accès futur à l'eau inquiète les communautés. L'eau est en principe un bien commun, mais l'appropriation croissante des terres et des forêts par le secteur privé, la déforestation et l'expansion des plantations de palmiers à huile et d'hévéas éveillent des préoccupations à ce sujet.

### **Considérations finales et avertissements**

Les impacts et les réactions du processus encore récent d'expansion des plantations de palmiers à huile et d'hévéas dans plusieurs régions du Gabon donnent lieu aux considérations et aux avertissements suivants :

– *L'importance de l'organisation populaire*

Les communautés des régions concernées ne s'organisent pas habituellement en associations ou en coopératives mais, poussées par la menace que représentent les projets de plantations, la population est en train de s'organiser, considérant que cette démarche est fondamentale pour pouvoir défendre ses droits. Parmi les différentes organisations qui sont en train de se constituer, les associations d'agriculteurs se distinguent particulièrement ; quant aux coopératives, elles sont souvent constituées et dirigées par des femmes.

– *L'importance de connaître ses droits*

La population est de plus en plus consciente de l'importance de connaître ses droits, non seulement ses droits fonciers mais d'autres également, car c'est en les connaissant qu'on peut lutter pour les défendre ou mettre en question la légalité des actions d'OLAM et de SIAT Gabon. Cette connaissance est importante aussi lorsque les entreprises se réunissent avec les communautés, pour pouvoir, par exemple, exiger la rédaction d'un compte rendu de chaque réunion.

– *Le droit d’usage du territoire*

Il est indispensable que la reconnaissance des droits d’usage des terres fasse des progrès rapides, pour éviter que les communautés risquent de perdre les leurs au profit d’entreprises agro-industrielles ou autres qui sont en train de s’installer au Gabon. Pour cela, le gouvernement doit s’engager davantage à répondre à cette revendication de la population rurale et à ratifier des accords internationaux qui sont fondamentaux pour la protection des droits des populations indigènes et traditionnelles, comme par exemple la Convention 169 de l’OIT.

– *Le droit à la souveraineté alimentaire et l’encouragement de la production agricole*

Il est nécessaire de mieux soutenir les activités agricoles de la population, par exemple en mettant à effet la Loi 022 de 2008, qui met l’accent sur « la production de biens agricoles, alimentaires et non alimentaires de qualité et diversifiés répondant aux besoins des marchés nationaux », « l’organisation des circuits de commercialisation » et « la création de conditions favorables au financement de l’agriculture et de l’élevage et à l’accès à la propriété foncière ».

– *Le droit à l’information et la réalisation correcte des évaluations d’impact*

Les communautés doivent pouvoir obtenir toutes les informations pertinentes sur les projets agro-industriels prévus dans leurs régions. Les études d’impact environnemental doivent être réalisées de manière impartiale et transparente. La communauté a le droit d’assurer le suivi de ces études et d’y participer.

Et finalement, le principe du consentement libre, informé et préalable (CLIP), que SIAT Gabon et OLAM affirment appliquer en réalisant des consultations, doit être respecté avec sérieux. Cela implique non seulement d’informer clairement la population sur les projets prévus pour ses territoires et ses forêts, mais aussi de lui donner le droit de les accepter ou de les refuser, car son avenir en dépend.

(1) Franck Ndjimbi, 2013. « Étude sur l’impact des plantations agro-industrielles de palmiers à huile et d’hévéas sur les populations du Gabon », avec la collaboration de FERN et du WRM.

[index](#)

---

**- Liberia : action contre l’expansion des plantations de Sime Darby et de Golden Veroleum**

Les trois principales organisations de la société civile du Liberia, Sustainable Development Institute (SDI), Save My Future Foundation (SAMFU) et Social Entrepreneurs for Sustainable Development (SESDev) ont publié, le 31 janvier 2013, une déclaration où elles demandent une réforme de la politique agricole du pays.

Depuis 2006, le gouvernement libérien a passé des contrats – dénommés accords de concession – avec trois grands investisseurs étrangers, producteurs d’huile de palme : Sime Darby (Malaisie), Golden Veroleum (Indonésie) et Equatorial Palm Oil (Royaume-Uni). Ces concessions comprennent de grandes étendues de terre : au total, près de deux millions d’acres, soit presque dix pour cent du territoire du pays.

Des milliers de Libériens qui vivaient de la terre en cultivant du riz, du manioc et une variété de produits alimentaires pour se nourrir et vendre les excédents, qui faisaient des cultures commerciales comme l’hévéa et le kola, et qui cueillaient de nombreux produits forestiers non ligneux pour leur propre consommation et pour la vente, se sont retrouvés privés de ces activités qui offraient aux hommes et aux femmes la possibilité de gagner de l’argent. L’entreprise malaise Sime Darby a obtenu une concession dans le district Garwula du comté de Grand Cape Mount.

Quand ses activités ont démarré dans la région, des champs ont été défrichés et transformés en plantations de palmiers à huile. La même chose est arrivée aux forêts où la population cueillait des produits non ligneux : elles ont été transformées en plantations de palmiers à huile ; même des sites d’importance culturelle pour la communauté ont été profanés.

Les communautés installées dans les zones données en concession n’ont pas été consultées avant la signature des contrats, et les agriculteurs n’ont pas été informés à l’avance des sommes que la compagnie allait leur payer pour leurs cultures. Certains ont d’abord refusé tout paiement mais, lorsque l’entreprise les a menacés de remettre l’argent des indemnités au gouvernement, ils ont décidé de le prendre, craignant qu’il ne soit impossible de le récupérer plus tard. Finalement, l’argent qu’ils ont reçu pour compenser les cultures détruites s’est avéré insuffisant.

Il n’y a pas d’autres terres disponibles pour eux : ils sont maintenant confinés dans leurs villages, ce qui risque d’accroître la pauvreté, la criminalité et la migration ; ils doivent acheter leurs aliments, même leurs aliments de base, le manioc et le riz, dans des villages très éloignés et dans la capitale, Monrovia. Sans terre à cultiver, ils ne savent pas comment ils vont survivre dans les années à venir. [1]

Deux plaintes, contre Sime Darby Plantation Liberia et Golden Veroleum Liberia, ont été déposées par des représentants communautaires auprès de la Table ronde sur l’huile de palme durable (RSPO). Le gouvernement libérien a reconnu qu’il avait commis certaines « erreurs » et, tout récemment, la présidente Ellen Johnson Sirleaf a accepté, à Londres, de « réexaminer » les accords d’un œil critique.

Le besoin d’un examen minutieux et transparent de la situation actuelle a conduit la coalition d’ONG libériennes qui demandent une réforme de la politique agricole du pays à entreprendre une campagne pour réclamer que les entreprises concernées respectent les droits de l’homme, renégocient leurs contrats et protègent les moyens d’existence de la population rurale pauvre. « Le fait de céder des terres pour faire de grandes plantations est présenté comme une façon de promouvoir la récupération économique du Liberia mais, en réalité, ces plantations conspirent contre la sécurité alimentaire et conduisent à la misère parce que les gens perdent leurs moyens d’existence. En les autorisant, le gouvernement contredit ses propres politiques pour

la diminution de la pauvreté et l'élimination de la faim », a affirmé Silas Kpanan'Ayoung Siakor, militant du SDI. « L'allocation de grandes étendues de terres agricoles fertiles à des entreprises étrangères pendant plusieurs décennies appauvrira les gens encore davantage puisque, les activités locales génératrices de revenus étant restreintes, ils auront moins de possibilités de gagner de l'argent », a-t-il ajouté.

Les organisations de la société civile s'inquiètent aussi de la transformation de grandes étendues de forêt primaire et secondaire en plantations de palmiers à huile, à mesure que Sime Darby s'introduit dans le comté de Gbarpolu. Elles réclament l'arrêt de toute nouvelle plantation et de toute déforestation et dégradation environnementale supplémentaire dans les zones des concessions.

« Les forêts rendent des services à l'environnement et offrent à la population de multiples sources de revenus, mais à présent tout ceci s'est perdu. Le travail dans les plantations est précaire et mal payé, et on ne peut pas compter sur lui pour assurer sa subsistance à long terme. Les communautés locales veulent que le gouvernement libérien et les entreprises de plantation reconnaissent que les terres communautaires leur appartiennent », dit Robert Nyahn, activiste de SAMFU.

Sime Darby affirme qu'elle respecte les normes internationales en matière de droits de l'homme, ainsi que les directives volontaires telles que le Pacte mondial de l'ONU, dont elle est signataire. Or, l'analyse des contrats passés par le gouvernement libérien avec les compagnies asiatiques démontre que ces dernières sont probablement en train de violer plusieurs conventions sur les droits de l'homme que le Liberia a ratifiées. [2]

La Commission du Territoire du Liberia a recommandé un projet de politique foncière qui inclut la reconnaissance de la propriété foncière des communautés. Néanmoins, les communautés situées à l'intérieur des concessions agricoles existantes – dont celles de Sime Darby et de Golden Veroleum – ne seraient pas comprises dans la réforme. Du fait de cette omission, des dizaines de milliers de Libériens resteront des squatters dans leur propre terre.

La déclaration publiée par SDI, SAMFU et SESDev exhorte le gouvernement, Sime Darby et Golden Veroleum à protéger les droits des agriculteurs en décidant d'aligner leurs accords de concession sur les principes internationaux des droits de l'homme, et en reconnaissant que les communautés sont légalement propriétaires de leurs terres.

[1] Voir le rapport "Uncertain Futures" de Silas Kpanan'Ayoung Siakor, publié par le Sustainable Development Institute en août 2012 : [http://www.wrm.org.uy/plantations/21\\_set/2012/Liberia.html](http://www.wrm.org.uy/plantations/21_set/2012/Liberia.html).

[2] Voir le rapport du Forest Peoples Programme, "A human rights-based analysis of the agricultural concession agreements between Sime Darby and Golden Veroleum and the Government of Liberia", <http://www.foei.org/simedarby>.

Article basé sur le communiqué de presse "Liberian civil society urges oil palm companies to respect human rights, renegotiate their contracts, and protect the livelihoods of the rural poor", publié par SDI, SAMFU et SESDev le 31 janvier 2013, sur

l'article des Amis de la Terre International du 31 janvier 2013 "Land grabs and human rights violations exposed in Liberia ahead of global development summit", et sur "Civil Society Coalition Statement on Oil Palm Concessions in Liberia", de Save My Future Foundation (SAMFU)/Friends of the Earth Liberia et du Sustainable Development Institute (SDI).

[index](#)

---

## LES GENS SE METTENT À L'ŒUVRE

### - **Cambodge : action contre l'appropriation de terres**

Une pétition communautaire publiée sur Avaaz.org appelle à prendre des mesures contre les entreprises qui, subventionnées par un programme de commerce de l'Union européenne, forcent des centaines de milliers d'agriculteurs cambodgiens à quitter leurs terres. Les programmes de ce genre sont censés bénéficier aux pays pauvres mais, au Cambodge, ils ont favorisé les entreprises qui volent aux gens leurs terres et les rendent encore plus pauvres, et les principaux bénéficiaires en ont été les élites commerciales et politiques.

La pétition demande qu'on enquête sur ceux qui s'approprient des terres au Cambodge et qu'on annule leurs privilèges commerciaux. Voir :

<http://www.avaaz.org/en/petition/>

[Investigate landgrabbers in Cambodia and remove their trade privileges/?kJeWlab](#)

[index](#)

---

### - **Mozambique : action en défense du droit des paysans à l'alimentation**

L'organisation FIAN International, qui défend le droit à une alimentation adéquate, a entrepris en octobre 2012 une action qui finira le 30 avril 2013 et dont le but est de défendre les communautés paysannes de la province mozambicaine de Niassa qui ont perdu l'accès aux forêts naturelles et à la terre qu'elles utilisaient pour la production d'aliments et qui, de ce fait, font face à l'insécurité alimentaire et à la violation de leur droit à l'alimentation, le tout par suite de la création de grandes plantations d'arbres encouragées et financées par la Suède.

FIAN appelle à AGIR D'URGENCE en écrivant au gouvernement suédois pour lui exiger de faire une évaluation des aspects concernant les droits de l'homme dans son aide au développement du Mozambique, de contrôler les investisseurs suédois qui y opèrent et d'adopter un mécanisme pour surveiller les activités des entreprises.

Adhérez à cette action à l'adresse <http://www.fian.org/get-involved/>

[take-action/urgent-actions/urgent-action-mozambique-niassa-province/](#)

[index](#)

---

### - **Brésil : première rencontre nationale du Mouvement des femmes paysannes**

Près de trois mille femmes du Mouvement des femmes paysannes (MMC), venues de 23 États, se sont réunies du 18 au 21 février pour la première fois au niveau national, pour traiter de la fin de la violence à l'égard des femmes. Dans la matinée du dernier jour, la couleur violette a envahi l'esplanade devant le Congrès national, à Brasilia, tandis que résonnaient des mots d'ordre.

« La première rencontre nationale a réaffirmé l'importance du Mouvement des femmes paysannes, un mouvement autonome, féministe, paysan et socialiste », dit le document rédigé à cette occasion, et il ajoute : « Elle a confirmé la mission du MMC : lutter pour libérer les travailleuses de toute forme d'oppression et de discrimination, pour construire un projet agro-écologique d'agriculture paysanne féministe et pour transformer la société. Pour cela, la lutte, l'organisation et la formation sont indispensables, afin de multiplier les expériences de résistance populaire où les femmes sont les protagonistes de leur histoire ».

<http://www.mmcbrazil.com.br/site/node/71>

[index](#)

---

## RECOMMANDATIONS

- **“Crime environnemental : sur la piste de l'huile de palme”**, vidéo sur l'industrie de l'huile de palme au Liberia, <https://vimeo.com/40397295>

[index](#)

---